

VOIE GÉNÉRALE

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Géographie

ENSEIGNEMENT

COMMUN

THÈME 1 – LA MÉTROPOLISATION : UN PROCESSUS MONDIAL DIFFÉRENCIÉ (12-14 HEURES)

SOMMAIRE

<i>Sens général du thème en classe de première</i>	3
La place du thème dans la scolarité	3
Problématique générale du thème	4
Articulation des questions avec le thème	4
<i>Orientations pour la mise en œuvre</i>	5
Proposition de mise en œuvre dans une démarche combinant les questions à l'échelle mondiale puis articulant la question spécifique sur la France	5
Proposition de mise en œuvre traitant une question après l'autre puis articulant la question spécifique sur la France	8
<i>Notions, vocabulaire et repères spatiaux à maîtriser à l'issue du thème</i>	9
Notions	9
Repères spatiaux	9
<i>Pièges à éviter</i>	9
<i>Pour aller plus loin</i>	10
Sur les questions générales	10
Sur la question spécifique	10

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"> • Les villes à l'échelle mondiale : le poids croissant des métropoles. • Des métropoles inégales et en mutation. 	<p>Depuis 2007, la moitié de la population mondiale vit en ville ; cette part ne cesse de progresser. Cette urbanisation s'accompagne d'un processus de métropolisation : concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement.</p> <p>En dépit de ce que l'on pourrait identifier comme des caractéristiques métropolitaines (quartier d'affaires, équipement culturel de premier plan, nœuds de transports et de communication majeurs, institution de recherche et d'innovation...), les métropoles sont très diverses. Elles sont inégalement attractives et n'exercent pas la même influence.</p> <p>À l'échelle locale, l'étalement urbain combiné à l'émergence de nouveaux centres fonctionnels (dans la ville-centre comme dans les périphéries) contribuent à recomposer les espaces intra-métropolitains. Cela se traduit également par une accentuation des contrastes et des inégalités au sein des métropoles.</p>
<p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> • La métropolisation au Brésil : dynamiques et contrastes. • Londres : une métropole de rang mondial. • Mumbai : une métropole fragmentée. • La mégalopole du Nord-Est des États-Unis (de Boston à Washington) : des synergies métropolitaines. 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : la métropolisation et ses effets.</p>	<p>La métropolisation renforce le poids de Paris (ville primatale) et recompose les dynamiques urbaines. L'importance et l'attractivité des métropoles régionales, métropolitaines et ultramarines tendent à se renforcer, mais de façon différenciée, de même que la concurrence qu'elles se livrent.</p> <p>Cela conduit à une évolution de la place et du rôle des villes petites et moyennes, entre, pour certaines, mise à l'écart, dévitalisation des centres-villes, et, pour d'autres, un renouveau porté par une dynamique économique locale et la valorisation du cadre de vie.</p>

Notions

Recomposition (notion transversale à l'ensemble des thèmes)
Centralité, centre-périphérie, métropole/métropolisation, ville

Retrouvez éducol sur



Sens général du thème en classe de première

Le thème 1 introduit les notions d'**urbanisation** et de **métropolisation**. La métropolisation est abordée à la fois comme un processus et comme un vecteur de recompositions spatiales et de hiérarchisation des territoires.

Le terme de métropolisation est apparu dans les années 1990 pour désigner, dans le contexte de la mondialisation contemporaine, d'une part, un processus de concentration des activités de commandement et des populations et, d'autre part, « des processus de transformation, à la fois fonctionnels et morphologiques, démographiques et réticulaires des systèmes de villes » (encyclopédie en ligne *Hypergééo*, article « métropolisation »). L'étymologie de la notion de métropole (« ville-mère ») renvoie à la domination d'une ville par rapport à un territoire défini ; le thème 1 invite à montrer comment les métropoles influencent et polarisent un espace plus ou moins vaste. La métropolisation doit aussi être abordée comme un facteur majeur de renforcement des polarités urbaines et des inégalités territoriales à toutes les échelles, entre les métropoles elles-mêmes mais aussi entre les espaces urbains qui la composent.

Des recompositions territoriales affectent en effet les espaces intra-urbains : la métropolisation sélectionne des centres fonctionnels (quartiers d'affaires et de commerce par exemple) et en marginalise d'autres (espaces à l'écart des grandes infrastructures de transport, friches urbaines, quartiers paupérisés, etc.). Il convient donc de mettre en évidence ces contrastes, tout en prenant garde à ne pas opposer de manière trop duale le cœur de la métropole et sa périphérie, dans la mesure, notamment, où des centres fonctionnels métropolitains essaient dans la périphérie des métropoles et constituent des espaces-relais, tout en favorisant une organisation polycentrique.

La place du thème dans la scolarité

Les élèves se sont familiarisés avec les notions d'urbanisation et de mondialisation au collège.

- En classe de 6^e, le thème 1 « Habiter une métropole » amène les élèves à observer la concentration des populations et des activités dans les métropoles, mais aussi les diverses manières d'habiter ces espaces (résidence, travail, déplacement). Les problématiques environnementales, sociales et politiques invitent à s'interroger sur les formes que pourra prendre « la ville de demain ».
- En classe de 4^e, le thème 1 « L'urbanisation du monde » met l'accent sur le processus d'urbanisation, ses espaces et ses paysages. Le renforcement du poids démographique, économique et politique est abordé et permet aux élèves d'appréhender le processus de concentration à l'œuvre dans les métropoles. Cette polarisation de l'espace par les centres urbains est l'occasion de dessiner une géographie des centres et des périphéries. Il s'agit aussi, dans ce thème 1, de montrer que les villes forment un réseau à l'échelle de la planète, mais qu'elles sont inégalement connectées aux réseaux de la mondialisation. À l'échelle intra-urbaine, les élèves apprennent à reconnaître les différentes formes d'organisation spatiale urbaine.
- En classe de 3^e, le thème 1 « Dynamiques territoriales de la France contemporaine » propose une étude des aires urbaines comme « nouvelle géographie d'une France mondialisée ». Il est question d'observer qu'une grande majorité des Français vit soit en ville, soit dans des espaces sous influence urbaine, et que les villes-centres concentrent à la fois les emplois, les fonctions de commandement et certaines populations.

Retrouvez éducol sur



Ainsi, les élèves maîtrisent à la fin de leur scolarité dans les **cycles 3 et 4** les repères spatiaux suivants :

- les métropoles les plus grandes et les mieux connectées du monde ;
- la localisation, sur des cartes à différentes échelles, des exemples de métropoles étudiés ;
- les régions du monde qui concentreront demain les principales métropoles ;
- une dizaine d'aires urbaines françaises parmi les plus peuplées ;
- des exemples d'aires urbaines dynamiques et de métropoles françaises insérées dans la mondialisation.

Problématique générale du thème

Comment la métropolisation renforce-t-elle la hiérarchie urbaine mondiale et recompose-t-elle les espaces métropolitains ?

Articulation des questions avec le thème

L'urbanisation de la planète s'est nettement accentuée, mais ce processus ne s'opère pas de manière homogène. Parmi les espaces urbains, sous l'effet de la mondialisation, on assiste à la croissance des espaces métropolitains dont l'influence et le poids, notamment économique, financier et culturel, sont forts. Chaque métropole possède une combinaison spécifique d'atouts et essaie de développer son attractivité mondiale. À la fois complémentaires et en concurrence, les métropoles exercent donc une influence inégale au sein d'une hiérarchie qui repose sur de nombreux indicateurs : les capacités et fonctions de commandement, l'attractivité économique, la connectivité, le poids démographique (les métropoles les plus importantes ne sont pas nécessairement les plus peuplées) ou encore l'image. **Une hiérarchie urbaine en mutation constante** s'établit à l'échelle mondiale, et les **métropoles de rang mondial** constituent le niveau supérieur de ce monde polycentrique.

La mise en concurrence des métropoles de rang mondial pour attirer notamment les fonctions de commandement a des conséquences sur l'organisation de ces agglomérations. Celles-ci ne sont pas seulement des concentrations de population, mais aussi des moteurs du développement économique et un support pour les investissements ; les quartiers d'affaires, les gratte-ciel, la reconquête des friches urbaines ou la monumentalisation sont l'expression de ces transformations. La tertiarisation généralisée et la spécialisation des métropoles recomposent les espaces urbains marqués par la concentration des fonctions de commandement et des infrastructures de transport stratégiques dans des centres fonctionnels, dans les villes-centres comme dans les périphéries des agglomérations métropolitaines.

Au sein des villes-centres des métropoles, les écarts de niveaux de qualification et de revenus des populations sont importants et se traduisent par une ségrégation socio-spatiale qui prend des formes à la fois similaires et différenciées à l'échelle mondiale. Les métropoles sont également un creuset d'échanges multiculturels.

En changeant d'échelle, la question spécifique sur **la France** permet d'infléchir la problématique en s'intéressant aux **dynamiques territoriales** engendrées par la métropolisation sur **l'ensemble des espaces urbains**. Le processus de concentration des activités de commandement et des emplois les plus qualifiés fait ressortir un nombre restreint de métropoles, qui présentent par ailleurs des profils très diversifiés. La métropolisation renforce la macrocéphalie parisienne, tout en conférant à la métropole parisienne une fonction d'interface entre la France et le monde.

Les **métropoles régionales** constituent le second niveau de la hiérarchie métropolitaine française. Il s'agit de grandes villes, c'est-à-dire d'aires urbaines centrées autour de villes de plus de 100 000 habitants selon l'Insee (comme Marseille, Lyon ou Lille), qui concentrent les emplois et les équipements de gamme supérieure (universités, théâtres, hôpitaux universitaires, gares TGV...) ; ces métropoles peuvent avoir une aire de rayonnement et d'attractivité assez étendue, qui leur confère une certaine centralité à l'échelle régionale.

Il conviendra de distinguer les métropoles régionales des simples « **grandes villes** » qui ne concentrent pas les fonctions métropolitaines et exercent une influence sur un territoire plus restreint (Angers, Besançon, Caen, Le Mans, Mulhouse, Nîmes...).

Les **villes moyennes et petites** (villes comptant respectivement entre 20 000 et 100 000 habitants, et moins de 20 000 habitants, selon les seuils les plus usuels) offrent des équipements de proximité et sont des pôles pour leur espace environnant. Elles sont plus ou moins dynamiques et plus ou moins bien reliées au reste du réseau urbain, selon les contextes territoriaux. Elles connaissent un regain d'intérêt de la part des pouvoirs publics avec des programmes de revitalisation de leur centre-ville, et peuvent voir leur centralité se renforcer dans le cadre des intercommunalités.

L'ensemble des villes qui maillent le territoire français connaît des trajectoires différenciées en termes de démographie, de périurbanisation, de dévitalisation des centres-villes et d'aménagements induits par la concentration des fonctions métropolitaines dans des quartiers spécifiques.

Orientations pour la mise en œuvre

Le professeur dispose de **12 à 14 heures** (évaluation comprise) pour traiter le thème.

- Il peut traiter l'une après l'autre chacune des questions.
- Il peut combiner les deux questions pour la petite échelle puis articuler la question sur la France en l'individualisant de manière explicite.

L'une ou l'autre de ces orientations peut s'articuler à une étude de cas selon une démarche inductive pour le traitement des questions à l'échelle mondiale.

Quel que soit le choix effectué, il est nécessaire de s'appuyer sur des **exemples variés et spatialisés**.

Proposition de mise en œuvre dans une démarche combinant les questions à l'échelle mondiale puis articulant la question spécifique sur la France

Les métropoles à l'échelle mondiale : un poids grandissant, mais inégal

Problématique de la question

Dans un contexte global d'urbanisation, comment la métropolisation favorise-t-elle certaines villes ?

Retrouvez éducol sur



- Dans la mesure où la métropolisation forme la colonne vertébrale du thème 1, l'urbanisation du monde ne doit être abordée que **de manière synthétique**. Le professeur peut montrer, à l'aide d'une carte à l'échelle mondiale, que les dynamiques démographiques profitent aux villes et que celles-ci regroupent aujourd'hui plus de la moitié de la population du globe.
- Cette **concentration des populations a pour corollaire une concentration des activités**, qui concerne particulièrement les fonctions de commandement, les activités de haut niveau et le secteur de l'innovation, car les acteurs économiques bénéficient dans les grandes villes d'économies d'agglomération (proximité avec la clientèle et les fournisseurs, accès facilité aux réseaux de transport et d'information, synergie entre les acteurs...). Le croisement de cartes sur les fonctions métropolitaines à l'échelle mondiale (sièges d'organisations internationales, nombre de sièges sociaux de firmes transnationales (FTN), principaux pôles universitaires, places boursières, principaux ports de commerce...) fait apparaître le poids croissant des métropoles de rang mondial ainsi que leur mise en réseau.
- Néanmoins, la métropolisation ne saurait être comprise comme un processus uniforme. Des exemples choisis permettent de comprendre que les métropoles de rang mondial se distinguent par leurs capacités d'attractivité et leurs avantages comparatifs, et que des inégalités existent au sein de la hiérarchie métropolitaine, par exemple entre la métropole d'un pôle de puissance et celle d'un pays émergent. Il s'agit de dépasser le seul constat pour mettre en œuvre les dynamiques à l'œuvre dans les deux ou trois métropoles étudiées en appui de la démonstration.

Des métropoles en mutation

Problématique de la question

Comment la métropolisation transforme-t-elle les espaces métropolitains, en y augmentant les contrastes entre les métropoles et au sein des métropoles ?

- La première partie de cette étude fait apparaître des inégalités entre les métropoles de rang mondial, en termes de fonctions et d'influence. Pour autant, ces métropoles possèdent des **caractéristiques communes**, que des exemples comparés permettent d'observer (New-York et Shanghai, par exemple, ont des similitudes urbanistiques et fonctionnelles) et de nuancer (position différente dans la hiérarchie métropolitaine mondiale, quartiers urbains différenciés). La généralisation mondiale des quartiers d'affaires, sur le « modèle » des *Central Business District* (CBD), se matérialise dans le **paysage métropolitain** notamment par la verticalisation de l'architecture. Les élèves étudient en groupe un exemple de métropole en s'appuyant sur une carte à grande échelle, une photographie d'un CBD, voire un texte sur l'un des centres fonctionnels de la métropole (« **savoir lire, comprendre et apprécier une carte, un document iconographique** »). Chaque groupe présente **à l'oral** les caractéristiques de la métropole étudiée en s'appuyant sur un croquis ; les différentes restitutions orales permettent ensuite de dégager des caractéristiques communes et de réaliser un schéma-type collectif. Des cartes peuvent également servir de support pour observer l'intégration des métropoles dans les réseaux de transport et de communication majeurs.
- Les périphéries des agglomérations métropolitaines connaissent, elles aussi, des recompositions spatiales. Les emplois et les activités peuvent s'implanter dans ces espaces périphériques (banlieues et espaces périurbains) et renverser les dynamiques spatiales métropolitaines à leur profit (villes nouvelles autour de Shanghai, ou encore *edge cities* aux États-Unis). Ce processus confère aux métropoles un **caractère polycentrique**. La lecture de cartes, dont l'échelle permet de visualiser la métropole et ses périphéries, amène les élèves à localiser les différents espaces métropolitains ainsi que leur interconnexion (« **savoir lire, comprendre et apprécier une carte** »).

Retrouvez éducol sur



- **Les recompositions fonctionnelles**, à l'œuvre dans les métropoles et leurs périphéries, s'accompagnent d'une **accentuation des inégalités socio-spatiales et des contrastes** dans l'espace urbain. L'étude d'une métropole dans laquelle les inégalités socio-spatiales sont fortes (Sao Paulo, Johannesburg, Londres, San Francisco...) doit permettre aux élèves de comprendre les mutations qui s'opèrent : **fragmentation** et **gentrification**, qui se manifestent spatialement de façon différenciée selon les métropoles. La lecture d'une carte à grande échelle sur la fragmentation socio-économique d'une métropole (niveaux de revenus, catégories socio-professionnelles...), croisée avec quelques photographies (aériennes notamment) de quartiers socialement différenciés, peut servir de support pour observer et interpréter cette fragmentation (« **savoir lire, comprendre et apprécier une carte** »).

La France : la métropolisation et ses effets

Problématique de la question

Comment la métropolisation recompose-t-elle les espaces urbains français ?

- En changeant d'échelle, on s'intéresse moins aux métropoles en tant que telles qu'aux **effets de la métropolisation sur les espaces urbains français**. Dans un premier temps, le professeur peut présenter les aires urbaines métropolitaines en s'appuyant sur des documents de l'Insee (carte des aires urbaines métropolitaines, tableau statistique sur les fonctions métropolitaines dans les principales métropoles). En effet, le développement économique (secteurs innovants, emplois les plus qualifiés, pôles de compétitivité) et les fonctions de haut niveau (enseignement supérieur, commandement économique...) se concentrent dans un nombre restreint de grandes villes françaises (Paris, Marseille, Lyon, Lille, ...), lesquelles sont reliées par les réseaux de transports rapides, notamment les autoroutes et le TGV.

Pour souligner le fait que la métropolisation renforce la concentration des fonctions de commandement ou encore des infrastructures de transport rapide, les élèves peuvent étudier le réseau des lignes à grande vitesse qui relie les métropoles et les principales villes françaises (« **savoir lire, comprendre et apprécier une carte** »). Une carte à l'échelle nationale (ou européenne) des lignes à grande vitesse et des gares TGV peut être croisée avec une carte à grande échelle d'une métropole et sa gare TGV ; cela mettra en lumière non seulement l'interconnexion des métropoles, mais aussi la concentration de fonctions de haut niveau autour de la gare TGV, ainsi que la transformation des espaces urbains sous l'effet de la métropolisation (quartier de gare). Euralille ou le quartier de la Part-Dieu à Lyon constituent des exemples pertinents de centres fonctionnels métropolitains. Les élèves mettent ainsi en œuvre le changement d'échelle et réinvestissent les notions acquises dans les questions générales au sujet des centres fonctionnels.

Pour autant, les métropoles possèdent une influence et une attractivité inégales :

- L'étude du réseau ferré français à grande vitesse permet aussi d'observer le premier rang qu'occupe Paris au sein de la hiérarchie métropolitaine française (la capitale, au centre d'un réseau étoilé, concentre plusieurs gares TGV, que ce soit dans la ville centre ou dans les espaces périphériques). Paris est aussi la seule métropole française à posséder les caractéristiques économiques et spatiales d'une métropole mondiale et elle se trouve au cœur d'une région métropolitaine dont les limites se sont élargies avec le développement des mobilités, notamment quotidiennes. L'aménagement du quartier d'affaire de Paris-La Défense peut servir d'exemple pour illustrer les politiques métropolitaines volontaristes, ainsi que l'attractivité de la métropole pour les investissements et les entreprises de rang mondial.

Retrouvez éducol sur



- Une douzaine de métropoles régionales (identifiées dans la liste des repères spatiaux à maîtriser) constitue le second niveau du système urbain français. Elles se caractérisent par un poids démographique, culturel et économique important, mais aussi par une compétitivité accrue dans la mesure où elles possèdent chacune un pouvoir d'attraction et de diffusion qui leur est propre. L'étude d'exemples comme Strasbourg ou Lille peut s'avérer particulièrement intéressante, dans la mesure où ces métropoles sont renforcées par la politique de coopération territoriale européenne ; ces métropoles frontalières ont donc une attractivité et une influence régionale qui dépasse les frontières nationales et elles permettent d'envisager les métropoles françaises dans un cadre européen. La concurrence entre ces métropoles doit également être envisagée ; elle repose sur leur spécialisation et leurs avantages comparatifs (non seulement en termes économiques, d'accessibilité et de télécommunication, mais aussi de cadre de vie). La complémentarité et la concurrence entre les métropoles de Metz et Nancy peuvent ainsi être abordées à travers la compétition que se sont livrées les deux villes pour obtenir la gare Lorraine-TGV.
- Parce que les métropoles attirent et rayonnent sur les autres espaces, notamment les espaces urbains avec lesquels elles sont plus ou moins bien reliées, elles exercent une influence sur les villes petites et moyennes. Celles-ci occupent une place importante dans le maillage urbain français en raison de leur poids démographique (elles rassemblent la moitié de la population urbaine nationale) et de leur rôle, puisqu'elles forment un système urbain de proximité. Ces villes ont des fonctions certes plus limitées, mais elles n'en constituent pas moins des centres de services à l'échelle locale. Les effets de la métropolisation sont néanmoins visibles dans la dévitalisation des centres-villes, voire la déprise de certaines villes petites et moyennes, tandis que d'autres connaissent un renouveau lié au dynamisme du tissu économique local ou au cadre de vie (aménités, centre historique redynamisé...). Deux ou trois exemples précis et croisés doivent permettre aux élèves d'appréhender la diversité des trajectoires. L'étude d'un article de journal et de la photographie d'un centre-ville dévitalisé peut être menée, en utilisant une approche géographique (description des dynamiques spatiales, utilisation du vocabulaire géographique spécifique par les élèves), pour observer les villes en difficulté, par exemple celles situées dans la « diagonale des faibles densités » ou encore dans les anciennes régions industrielles. De la même manière, un article de journal et une photographie portant sur un *Cœur de ville* peut servir d'appui pour comprendre comment certains centres-villes sont redynamisés (une carte de localisation des villes bénéficiaires et une explicitation du programme « Action Cœur de ville » sont disponibles sur le site du ministère dédié). Les élèves travaillent la capacité « **procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche géographique** ».

Proposition de mise en œuvre traitant une question après l'autre puis articulant la question spécifique sur la France

Problématique

Comment la métropolisation renforce-t-elle la hiérarchie urbaine mondiale et recompose-t-elle les espaces métropolitains ?

Les villes à l'échelle mondiale : le poids croissant des métropoles.

Le professeur présente de manière synthétique l'urbanisation du monde, puis insiste sur la concentration des activités de haut niveau et des fonctions de commandement dans les métropoles de rang mondial. Ce processus de métropolisation est néanmoins inégal, car les métropoles de rang mondial sont hiérarchisées en fonction de leur influence et de leur

Retrouvez éducol sur



attractivité. En changeant d'échelle, une étude croisée de deux métropoles permet d'observer des caractéristiques communes : la concentration des fonctions métropolitaines dans des quartiers d'affaires et de commerce. Les élèves travailleront les capacités liées **au repérage et aux outils spécifiques de la discipline** notamment cartographiques.

Des métropoles inégales et en mutation.

Les recompositions spatiales induites par ce processus de concentration dans les métropoles peuvent s'accompagner d'une marginalisation d'autres espaces, moins ciblés par les investissements et les politiques urbaines. Par ailleurs, les contrastes socio-spatiaux s'accroissent dans les métropoles et leurs régions métropolitaines (ségrégation socio-spatiale et gentrification). L'étalement urbain et le caractère polycentrique des métropoles doivent également être étudiés dans cette partie. Cette étude peut faire l'objet d'un travail mobilisant la capacité de conduire une démarche géographique (« **conduire une démarche géographique** », « **employer les notions et le lexique acquis** », « **construire une argumentation** ») à l'écrit ou à l'oral selon les choix pédagogiques du professeur.

Traitement de la question sur la France identique au scénario 1.

Notions, vocabulaire et repères spatiaux à maîtriser à l'issue du thème

Notions

- recomposition (notion transversale à l'ensemble des thèmes)
- centralité, centre-périphérie, métropole/métropolisation, ville.

Repères spatiaux

Ils intègrent ceux qui ont été vus au collège.

- Les 10 villes les plus peuplées selon le classement de l'ONU (United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division).
- Les 10 premières métropoles selon le GaWC.
- Les principales métropoles régionales françaises : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Strasbourg, Toulouse.
- Les métropoles dynamiques (Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Rennes, Strasbourg) et les métropoles en difficulté (Metz, Nice ou encore Rouen) selon le CGET.

Pièges à éviter

- Considérer que les questions générales ne sont à aborder qu'à petite échelle à partir d'exemples mondiaux et celle sur la France à partir d'exemples nationaux.
- Confondre urbanisation et métropolisation.
- Développer trop longuement le processus même de métropolisation, alors que le thème est centré sur les recompositions induites par la métropolisation.
- Pour la question spécifique sur la France, opposer de manière binaire les métropoles et les autres espaces urbains.
- Oublier d'articuler entre elles les différentes échelles (mondiale, nationale, régionale et locale).

Retrouvez éducol sur



Pour aller plus loin

Sur les questions générales

GHORRA-GOBIN Cynthia, 2015, *La métropolisation en question*, Presses universitaires de France

NÉDÉLEC Pascale, 2018, *Géographie urbaine*, Armand Colin

DORIER Élisabeth (dir.), 2018, *L'urbanisation du monde*, Documentation photographique, La Documentation française, dossier n°8125

« Quoi de neuf en géographie urbaine (2) », *L'Information géographique*, Armand Colin, juin 2019

GHORRA-GOBIN Cynthia, 2018, « De la rivalité des villes », *Tous urbains*, vol. 22, no. 2, pp. 6-7

PLOUX-CHILLÈS Adélaïde, 2014 « Les métropoles, locomotives de l'innovation ? », *Idées économiques et sociales*, vol. 176, no. 2, pp. 14-23

Sites

« Quand les métropoles façonnent le monde » (1/4), *Le nouvel Empire des villes*, 27 mai 2019, sur le site de France Culture : <https://www.franceculture.fr>

Dossier thématique « De villes en métropoles » sur le site Géoconfluences : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>

Sur la question spécifique

CAILLY Laurent, VANIER Martin, 2010, *La France une géographie urbaine*, Colin U

REGHEZZA-ZITT Magali, 2017, *La France dans ses territoires*, Cursus Géographie, Armand Colin

Dossier « Villes moyennes, petites villes : déclassées ou mal gérées », *Tous urbains*, n°21, 2018, pp.28-60

« Les villes moyennes sont-elles condamnées ? », *Alternatives économiques*, n°376, février 2018

Sites

Rapport *sur la cohésion des territoires*, Commissariat général à l'égalité des territoires, 2018, sur le site du CGET : <https://www.cget.gouv.fr/>

Nombreuses ressources sur la page « La France en villes » du site éducol, dans la catégorie « se former / Actualiser et approfondir ses connaissances » : <https://eduscol.education.fr>